

CONTENU DE LA FORMATION

UE1 : HABITAT, ÉCO-QUARTIERS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (40 H)

- Les labels de certifications,
- territoire et développement durable,
- économie et aménagements.
- Projet de Création d'entreprise.

UE2 : MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET BÂTIMENT (80H)

- Energie environnement dans les bâtiments
- Cadre législatif,
- Bases de la thermique de l'habitat
- Systèmes énergétiques des bâtiments.

UE3 : MAÎTRISE DES AMBIANCES (65H)

- Les paramètres du confort thermique, acoustique, visuel, olfactif
- Conception bioclimatique

UE4 : LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS (115H)

- Problématique de la rénovation; pathologies du bâtiment
- Exploitation maintenance des bâtiments et systèmes énergétiques
- Intégration des EnR dans les bâtiments,
- Bâtiments à énergie Positive,
- Etude de cas.

UE5 : OUTILS DE SIMULATION ET DE DIMENSIONNEMENT (50 H)

- Simulation thermique dynamique
- Simulation de l'éclairage artificiel et Naturel
- Simulation acoustique
- Etude d'appels d'offre et de cahier charges pour des marchés de construction en Qualité Environnementale

UE6 : PROJET TUORE (140 H)

CONTACTS ET INSCRIPTION

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Formation continue de l'Université
Antilles-Guyane
Campus de Fouillole
97159 Pointe-à-Pitre Cedex
Tel : 0590 48 32 88- Fax: 0590 48 33 62

L'Université Antilles-Guyane se réserve la possibilité de différer l'ouverture de la formation au cas où l'effectif du groupe n'atteindrait pas un seuil minimum

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates :
de Janvier 2015 à Décembre 2015

Durée :
300 h. d'enseignement

Lieu :
Université Antilles-Guyane en Guadeloupe

Effectif :
15 personnes

Tarif :

Candidatures entreprises	4000 euros
Candidatures individuelles	3000 euros
Demandeurs d'emploi	2500 euros

CONTACT

Responsable pédagogique:

Ted Soubdhan ,
Maître de conférences à L'UAG,
Mail : ted.soubdhan@univ-ag.fr
Téléphone : 0590483114



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS EN CLIMAT TROPICAL

*Maitrise de l'énergie et des couts
Réglementation Thermique Guadeloupe
Loi sur la transition énergétique
Audit Energétique Obligatoire en 2015*

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014 -2015

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments répond à un double objectif de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise des dépenses liées à l'énergie.

Cela implique de connaître les principaux enjeux, les méthodes et moyens pour réduire les frais de fonctionnement et les coûts énergétique d'un bâtiment.

Il s'agit aussi de se conformer aux prescriptions réglementaires tout en sachant définir les solutions techniques adaptées aux usages et fonctionnalités d'un bâtiment

L'objectif de la formation est de fournir au secteur du bâtiment des techniciens en efficacité énergétique. Les apprenants pourront également prétendre à la certification des diagnostiqueurs de performances énergétique des bâtiments.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DU 2EB répond efficacement aux besoins des différents acteurs de la filière bâtiment (entreprises, collectivités, BET, ..) en formant en 1 an des professionnels aux compétences transversales, capables de :



- Participer à la conception architecturale et technique d'un bâtiment

- Mettre en place et suivre un système de management de l'énergie
- Réaliser un audit énergétique et conseiller dans le choix des actions de réhabilitation du bâtiment et des installations d'énergie associés
- Concevoir l'ensemble d'un projet sur l'enveloppe et les équipements qu'ils soient conventionnels ou innovants en intégrant les ENR
- Prévoir et coordonner les moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation d'une opération,
- Assurer une veille réglementaire **et technique.**

PUBLICS CONCERNES

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires de l'un des diplômes suivants :

Licence 2ème année (L2) ou DUT : Génie thermique et énergie, Génie climatique et construction, Génie civil, Génie industriel et maintenance

BTS : Aménagement et finition, Domotique, Etude et économie de la construction, Hygiène propreté environnement, Fluides énergies environnement, bâtiment , gestion technique de bâtiments

Diplôme de niveau Bac +2 ou homologué au niveau III dans les mêmes domaines ou connexes.

DIPLÔME DELIVRE

Cette formation permet d'obtenir un Diplôme Universitaire (D.U.) de niveau baccalauréat +3.

CRITERES D'ADMISSION

L'admission à cette formation se réalise sur titre : minimum Bac + 2

CONTACT

Responsable pédagogique:

Ted Soubdhan

Maître de conférences à L'UAG

Mail : ted.soubdhan@univ-ag.fr

Tél : 05 90 48 31 14

Fax : 05 90 48 31 05

Adresse postale :

Université des antilles et de la Guyane

Campus de Fouillole de l'UAG 97159 Pointe-à-Pitre cedex

Permettre à tout organisme de parvenir, par une gestion méthodique, à l'amélioration continue de sa performance énergétique !!



METHODES PEDAGOGIQUES

Il y aura deux types d'intervention :

Les cours magistraux

Les travaux dirigés

Le contrôle des connaissances se fera par le biais du contrôle continu :

-Notation des différentes Unités de valeur (TD ou contrôle)

-Notation des TP et TD de l'UE projet

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS ET DU DIPLOME

Assiduité obligatoire et participation active aux enseignements

Contrôle des connaissances : dossier thématiques et/ou épreuves écrites

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

L'ensemble de la filière bâtiment est concerné par cette formation :

- Bâtiment, Travaux Publics
- Gestionnaires de bâtiments
- Cabinet d'architecte
- Bureau d'études
- Personne ressource en Gestion Énergétique
- Fabricants et distributeurs de matériels
- Bureaux de contrôle
- Collectivités Territoriales